



ACTE D'AUTORISATION

Demande de reconnaissance mutuelle séquentielle ? Famille de produits meta SPC 1
Vu la demande d'autorisation introduite le 26/11/2015

Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le produit biocide:

Ensele 3452 Famille de produits - meta 1 est autorisé conformément à l'article 33 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 02/03/2019

Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les pesticides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

§2. Les dispositions imposées par l'article 36, §5 de l'arrêté royal du 8 mai 2014 doivent figurer sur l'étiquette:

Parmi celles-ci, celles reprises ci-dessous seront reproduites telles qu'elles figurent dans le présent acte:

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

ARCH TIMBER PROTECTION LTD.

Wheldon Road

GB WF10 2JT Castleford

Numéro de téléphone: +441977714166 (du responsable de la mise sur le marché)

- Appellation commerciale des produits contenus dans la famille de produits ? meta SPC 1:
 - o Ensele Vacsol
 - o Ensele Tanalised
 - o Ensele Tanatone
 - o Ensele Ultrajoist
 - o Ensele Clear



- Numéro d'autorisation de la famille de produits ? meta SPC 1: BE2015-0021-01-00
- Forme sous laquelle les produits du meta SPC 1 sont présentés:
 - o AL - autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
- Emballages autorisés:
 - o Pour usage professionnel:

conteneur 5.0 l

- o Pour grand public:

conteneur 1.0 l

- Teneur et indication de chaque principe actif pour le meta SPC 1:

Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (CAS 55406-53-6): 0.0784 %
Thiacloprid (CAS 111988-49-9): 0.0018 %
Tebuconazole (CAS 107534-96-3): 0.057 %
Propiconazole (CAS 60207-90-1): 0.055 %

- Type de produit et usage en vue duquel les produits du meta SPC 1 sont autorisés:

8 Produits de protection du bois
Produit destiné à la protection du bois contre les champignons lignivores, les coléoptères xylophages et les termites.

Produit destiné à application sur des surfaces coupées ou travaillées du bois traité.

Classes d'usage autorisés :
IV.1.1 Intérieur (classe d'emploi 1)
IV.1.2 Intérieur (classe d'emploi 2)
IV.2.1 Extérieur (classe d'emploi 2)
IV.2.2 Extérieur (classe d'emploi 3)

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC 1: (Date de production + 18 mois)
- Symboles de danger et indications de danger selon la directive 67/548/CEE pour les produits contenus dans le meta SPC 1:



- o Pour usage professionnel: /
- o Pour le grand public: /

- Symboles de danger, indications de danger et conseils de sécurité selon CLP-SGH pour les produits contenus dans le meta SPC 1:

| Code EUH | Description EUH | Spécification |
|----------|---|---------------|
| EUH210 | Fiche de données de sécurité disponible sur demande | |

- o Pour usage professionnel:

| Code P | Description P | Spécification |
|--------|----------------------------------|----------------------|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants | fortement recommandé |

- o Pour le grand public:

| Code P | Description P | Spécification |
|--------|----------------------------------|----------------------|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants | Fortement recommandé |

§3. Le contenu du mode d'emploi doit être conforme à ce qui est repris ci-dessous. Toutefois il n'y a pas d'obligation de reprendre toutes les applications.

- Mode d'emploi pour les produits contenus dans le meta SPC 1:

- o Pour usage professionnel:

| |
|---|
| * Acte préparatoire: L'Ensele 3452 doit être appliqué sur les surfaces coupées ou travaillées du bois traité pour assurer une protection complète et ne doit être appliqué qu'après sablage et autres travaux de coupe ou de mise en forme. * Manière d'utiliser: Produit à appliquer au pinceau * Fréquence d'utilisation: Une fois, en deux couches. * Dose prescrite: un dosage total maximum de 550 g/m ² . |
|---|

- o Pour le grand public:

| |
|---|
| * Acte préparatoire: L'Ensele 3452 doit être appliqué sur les surfaces coupées ou travaillées du bois traité pour assurer une protection complète et ne doit être appliqué qu'après sablage et autres travaux de coupe ou de mise en forme * Manière d'utiliser: Produit à appliquer au pinceau. * Fréquence d'utilisation: Une fois, en deux couches. * Dose prescrite: un dosage total maximum de 550 g/m ² |
|---|

- Organismes cibles validés



- o moisissures
- o insectes attaquant le bois

§4. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC 1 et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Ensele 3452 famille de produits ? meta SPC 1:

ARCH TIMBER PROTECTION LTD.
Wheldon Road
GB WF10 2JT Castleford

- Fabricant Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (CAS 55406-53-6):

ARCH UK BIOCIDES LTD (membre du groupe Lonza)
Wheldon Road

GB WF10 2JT Castleford

- Fabricant Propiconazole (CAS 60207-90-1):

JANSSEN PHARMACEUTICA N.V.
Numéro BCE: 0403.834.160
Turnhoutseweg, 30 0
BE 2340 Beerse

- Fabricant Tebuconazole (CAS 107534-96-3):

LANXESS DEUTSCHLAND GMBH
Kennedyplatz 1
DE 50569 Köln

- Fabricant Thiacloprid (CAS 111988-49-9):

LANXESS DEUTSCHLAND GMBH
Kennedyplatz 1
DE 50569 Köln



§6. Classification du produit:

Circuit libre

Bruxelles,

Meta SPC dans une famille de produits biocides ?meta SPC 1 le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Diensthooft cel biociden - Chef de service de la cellule biocides
H. Vanhoutte

28/01/2016 11:36:53